

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 20

En Exercice : 20
Présents : 12
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

L'an deux mille vingt-six,
Le 19 février à 17h00

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle de réunion de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne sous la présidence de **Monsieur Gilles MORTIER**

Date de convocation : 06/02/2026

Présents : Gilles MORTIER – Denis FOUCHE – Didier GODOY – Denis MOUTARDIER – Claude BORDIER – Vincent NAULET – Christian PIMBERT – Serge MOREAU – Thierry BRUNET – Florence BOULLIER – Aurélie ROCHER – Michel CHAMPIGNY

Absents excusés avec procuration :

Jean Luc DUPONT donne son pouvoir à Denis FOUCHE
Christophe BAUDRY donne son pouvoir à Gilles MORTIER

Absents excusés : Sophie LAGREE – Pascal BLANCHARD – Francis DESBOURDES – Laurent RAINEAU – Etienne MARTEGOUTTE – Isabelle RAIMOND-PAVERO

OBJET :

**Projet de soutien
préparatoire à la
coopération sur la
séquestration carbone des
agriculteurs**

Dans le cadre de la préparation du projet de coopération portant sur la valorisation des pratiques agricoles favorables à la séquestration, à l'évitement ou à la réduction du carbone, les territoires suivants : GAL Pays Vallée du Loir (Pays de la Loire) ; GAL Pays de Gâtine (Nouvelle-Aquitaine) ; GAL Pays Centre Ouest Bretagne (Bretagne) ; GAL Pays Pyrénées Méditerranée (Occitanie) ; GAL Alentejo Central et GAL Pro-Raia (Portugal), ont manifesté leur intérêt pour s'engager dans une démarche commune.

La diversité des territoires et des partenaires pressentis, ainsi que la complexité des enjeux abordés (outils de diagnostic carbone, valorisation économique, articulation entre actions communes et actions locales), rendent nécessaire un temps de travail collectif en amont du lancement opérationnel de la coopération.

Le présent projet vise ainsi à organiser un séminaire de préfiguration de deux jours, réunissant l'ensemble des représentants des territoires partenaires afin de :

Permettre aux participants de se rencontrer et de mieux connaître les spécificités de chaque territoire ;

Partager une vision commune des enjeux et des objectifs du futur projet de coopération ;

Définir de manière concertée les contours opérationnels du projet ;

Préparer la rédaction d'un accord de coopération, ou à défaut, rassembler l'ensemble des éléments nécessaires à son élaboration.

Ce séminaire constitue une étape structurante et indispensable à la réussite du futur projet de coopération, en garantissant une gouvernance partagée, une organisation claire et une meilleure appropriation du projet

Le Président

par l'ensemble des partenaires.

Plan de financement prévisionnel :

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 037-253752968-20260219-2026_08-DE



Dépenses	Montant	Ressources	Montant
Frais de voyage des participants de GAL étrangers	964 €	LEADER	7596,44 €
Frais d'hébergement (Abbaye)	1480 €		
Frais d'hébergement 13/03	500,25 €		
Frais de restauration	1296 €		
Frais de restauration 11 et 13/03	355,30 €		
Prestation d'animation	2500 €		
Captage vidéo et création capsule vidéo	2400 €	Autofinancement Pays du Chinonais	1899,11€
Total Dépenses	9495,55 €	Total Recettes	9495,55 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- Approuve le plan de financement ;
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget
- Autorise le Président à solliciter la subvention

Pour extrait conforme,
Le Président

Gilles MORTIER

Le Président